

M. Brisson arrêtera définitivement demain matin la liste de ses collaborateurs et les réunira chez lui à 2 h. de l'après-midi.

Il est désormais certain que MM. Bourgeois, Cavaignac, Peytral, Sarrien, Delcassé, Lockroy, Viger, feront partie de la combinaison.

On persiste à croire que M. Brisson prendra la justice.

Les décrets de nomination des ministres paraîtront l'officiel mercredi matin.

Le cabinet se présentera le jour même à la Chambre.

Emile RAYMOND.

Chronique électorale

Congrès Socialiste à Haubourdin

Les Groupes du Parti ouvrier du canton d'Haubourdin se sont réunis hier matin à Haubourdin pour examiner la situation dans les élections cantonales.

Le citoyen Devraigne présidait, à l'initiative du camarade Léon DUMORTIER, conseiller municipal de Loos, a été désigné comme porte drapeau du Parti ouvrier dans l'élection au Conseil général.

Nous sommes heureux du choix des troupes du canton d'Haubourdin. Dumortier est un vieux militant qui mène le bon combat depuis de longues années pour les réformes démocratiques et sociales.

Dans la dernière bataille il obtenait déjà plus de 1600 voix; dans le combat de demain Léon Dumortier sortira triomphant.

A bientôt les réunions, et sous peu le succès de la République sociale.

Les groupes du Parti ouvrier réunis en Congrès cantonal à Haubourdin, adressent à la Patrie Républicaine, l'ordre du jour suivant :

« Le comité exécutif du Parti ouvrier du canton d'Haubourdin, réuni en Congrès, adresse son salut fraternel et socialiste aux glorieux vaincus des batailles dernières : Guesde, Jaurès, Sorel, Gérault-Rigault, Chauvin, à tous ceux qui sont tombés par la pression patronale et gouvernementale.

« Envoye l'expression de son plus profond mépris au vieux clown marquis de Rochefort, l'allié des Drumont et des Casagrande.

« Que ceptre reste dans la baraque Déroglada et Cie à faire la porte avec le traître de saire Esterhazy.

« Vive la République sociale !
« Le président de séance, « Georges DEVRAIGNE. »

et sont heureux — tout comme dans les romans.

« Tout révé de décoloré par la réalité. Et la mort de Lucas n'était qu'un rêve. Comme les deux gas du père Legerge comme ce pauvre Jean-Marie — le marin est rentré jeudi à Ostende. Je n'essaierai pas de vous dépeindre la surprise de son frère — établi ébéniste ici — et de son épouse ou mieux de sa veuve.

Le mari de cette dernière était en mer à ce moment. Il n'est resté que vendredi.

« D'une conversation qu'un de nos camarades a eue avec l'ex-madame Lucas, il ressort que celle-ci — de son nom de jeune fille : Hermine Depaue — n'a aucune envie de quitter son second mari. Lucas est parti pour Bruges — faire la connaissance de son fils.

A l'Institut Pasteur

Il vient d'arriver à l'Institut Pasteur de Lille, pour y suivre le traitement antirabique, un certain nombre de personnes de la Belgique ayant été mordues par un chien errant. En effet, la commune d'Herchies, près de Mons, vient d'être éprouvée par un malheur inattendu. Le mercredi qui suivit la Pentecôte un chien, appartenant à M. L..., négociant, s'échappa vers le soir en parcourant les rues du populaire village, s'attaquant aux personnes et aux animaux et les mordant assez grièvement.

L'animal ayant été jusqu'à paissible, aucune victime ne fit catégoriser ses blessures. Cependant, le propriétaire du chien, ayant été également mordu, conquit quelques inquiétudes et abattit l'animal, qui depuis peu refusait toute nourriture. L'Institut antirabique de Mons, apprenant l'événement, fit détacher le chien, l'examina et conclut à un cas de rage. Il enjoignit à l'administration communale d'envoyer les personnes atteintes dans un établissement spécial. C'est ainsi que six victimes sont parties pour l'Institut Pasteur de Lille.

INFORMATIONS

GRAND INCENDIE A AMIENS

Amiens, 26 juin.

La maison de confections Lefèvre-Calot et Cie a été complètement détruite, hier, par un incendie.

Les dégâts sont évalués à un million; 400 ouvriers vont se trouver sans travail.

Deux pompiers ont été blessés. La cause du sinistre est inconnue. On la croit accidentelle.

LE CRIME DE NASSANDRES

Bernay, 26 juin.

Callard, l'assassin de Nassandres, vient d'être transféré à la prison d'Yvieux; pendant le trajet, la foule a failli le lyncher. Il passera aux assises de Meurle le 4 juillet.

Une épidémie au lle dragons

Tarascon, 26 juin.

La Guerre Hispano-Américaine

Washington, 26 juin.

Le général Shafter, après avoir dit que les Espagnols ont été repoussés dans leurs retranchements, à sept milles de Santiago, a ajouté que le prochain grande bataille aura lieu probablement mardi prochain.

Malgré son désir de préserver la vie de Hobson et de ses compagnons enermés, parait-il, au fort Morro, l'amiral Sampson ne s'abstiendra pas d'opérer une attaque décisive contre ce fort.

An comité de la guerre qui s'est réuni aujourd'hui, on s'est beaucoup occupé du projet d'envoyer une escadre volante bombarder les côtes d'Espagne.

Madrid, 26 juin.

Suivant une dépêche du maréchal Blanco adressée au gouvernement, les américains avouent qu'ils eurent pendant le combat de Santiago douze morts dont un capitaine, plusieurs sergents et 50 blessés.

Le gouverneur a pris des mesures urgentes par suite de la nouvelle que les navires américains viendraient en Espagne faire acte de piraterie.

Les phares de certains ports sont éteints, des torpilles sont placées et des batteries ont été montées.

Le gouvernement a interdit l'expédition des télégrammes de Cuba annonçant l'arrivée des navires forçant le blocus.

Dernière Heure

Le Monument des Croisades

Manifestation cléricale

Clermont-Ferrand, 26 juin.

Aujourd'hui a eu lieu à Clermont l'inauguration du monument des croisades et de la statue du pape Urbain.

Neuf évêques, les autorités civiles militaires et 30.000 personnes y assistèrent.

Dans la soirée il y avait de nombreuses illuminations; une grande animation a régné dans la ville.

Mort accidentelle d'un coureur

Paris, 26 juin.

Dans laquelle on trouve toutes les hautes autorités en matière sanitaire, a donné satisfaction aux plus difficiles, en sorte que, pendant cette session, la compagnie intéressée a obtenu ou va obtenir, la concession d'un fort, 110, 120 et 200 de rondissamment, soit, comme importance, le tiers de Paris.

Voici un court compte rendu de l'expérience faite :

Les gadoues ont été enfermées dans un autoclave ad hoc, d'une contenance de près de 3 mètres cubes. Les immondices ont été traités par le procédé Arnold, c'est-à-dire par la vapeur à 4 kilos de pression, renouvelée dans l'appareil, au fur et à mesure de la condensation effectuée dans la masse.

La cuisson ayant duré six heures, on a ouvert l'autoclave, et la masse assez réchauffée, ayant été reconcrètement coupée, le liquide et le solide furent recueillis séparément.

Le solide soumis à la presse, desséché, puis pulvérisé, les déchets étant enlevés, fut pesé et son poids reconnu de 50 0/0 de celui de la gadoue primitive.

Le premier résultat pratique, obtenu avec de la gadoue parisienne, était donc sensiblement différent de celui indiqué pour le garbage américain (15 0/0).

L'expérience a en outre démontré que 22 0/0 environ de l'azote et de l'acide phosphorique sont entraînés dans le liquide, alors que la proportion de potasse diluée s'élève à environ 30 0/0; le liquide par contre est relativement peu riche en chaux.

Les principes fertilisants reconnus dans la gadoue primitive ou gadoue verte, sont sensiblement les mêmes après la réduction.

Les graisses restent dans la masse solide à peine un tiers se dissout dans le liquide.

Le prix de revient de ce système est sensiblement le même que celui que coûte actuellement à l'enlèvement des boues. Il a de plus cet immense avantage de supprimer les mauvaises odeurs, de mettre à l'abri des réinfections des communes suburbaines qui protestent contre les dépôts d'immondices faits par la ville et dont les émanations se répandent quelquefois jusque sur la cité.

De plus, les eaux qui proviennent du traitement peuvent être réemployées avec avantage, à cause des principes fertilisants tenus en suspension, être mélangées aux eaux d'égoûts pour l'épandage.

Ajoutons que le tri des immondices se fait auparavant, que la classification des épaves de la vie, c'est-à-dire des déchets, que la vente des produits des poubelles s'effectue encore. La seule différence consiste en l'emploi de la vapeur fluente sur les produits non utilisables, au lieu de l'incinération comme elle se fait en Angleterre.

D'après les ingénieurs de la ville de Paris, on a constaté qu'un four incinérateur de Javel, le traitement coûtait plus de 3 francs la tonne. Déjà New-York et d'autres villes des Etats-Unis ont renoncé au procédé d'incinération et ont adopté le procédé Arnold. Il y a du reste un fait qu'on peut citer à l'appui de la condamnation du système incinérateur. La ville de Tours, a concédé l'année dernière l'incinération des gadoues à une société appliquant le système DeJosse; elle est en liquidation judiciaire!

L'emploi de la vapeur fluente a encore l'avantage capital de stériliser plus complètement les ordures, en pénétrant plus facilement dans la masse traitée, et par suite d'amener une économie de vapeur et de combustible.

M. Le Blanc a sensiblement modifié le procédé Arnold. Le principe de la modification consiste dans l'installation de digesteurs horizontaux permettant le brassage de la matière traitée. On conçoit dès lors, que l'opération dure moins de temps et par conséquent occasionne une sérieuse économie de combustible, une faible dépense de force motrice et une dépense moindre d'installation.

En résumé, cette question de l'utilisation des immondices, constitue un des problèmes les plus importants au triple point de vue sanitaire, budgétaire et humanitaire.

Ainsi que nous le disions dans notre précédente étude, il importe que les administrations municipales, soucieuses de leurs concitoyens, étudient de très près le problème et cherchent une solution mixte, comportant la question hygiénique et le résultat économique.

Nous avons la conviction qu'elles ne failront pas à leur devoir; qui leur sera facilité par le concours cité-né de nos concitoyens concitoyens, et de la santé publique au-dessus de toutes les préoccupations.

G. LESUR.

1-Il déclare n'avoir pas eu la pensée d'avoir voulu renvoyer Dececco qui, depuis dix-sept ans, travaillait chez lui, bien que Dececco soit conseiller municipal et adjoint au maire collectiviste de Roubaix.

2-Il déclare, bien qu'attaqué par le citoyen Batis, d'avoir été obligé de quitter son travail depuis cinq ans chez lui.

3-Enfin, il déclare qu'il n'a pas encore obligé son oncle, le brasseur de Catrice, à faire fermer le cabaret de ce socialiste qui lui fait, lui aussi, une guerre acharnée.

Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve que, se rendant bien compte du tort que ces évictions lui auraient causées, il n'a pas osé exercer directement ses vengeances patronales sur ces trois militants socialistes, alors qu'il les exerce facilement sur des ouvriers, socialistes plus ou moins obscurs, dont la mise à l'index des ateliers fait beaucoup moins de bruit.

C'est par centaines que se comptent les ouvriers socialistes qui ont dû quitter Roubaix, s'expatrier, eux, leurs femmes et leurs enfants, pour échapper à la vengeance impitoyable des patrons et ces coups sont dans l'égalité, qu'il n'a pas coupé de trois à quatre mille travailleurs et la gêne lourde du petit commerce, sont la cause principale de l'échec de notre ami Jules Guesde.

Quoi qu'en dise M. Motte, il a les corps de ses ouvriers, il n'en a pas les cœurs; il ne les aura jamais.

Monsieur Motte

La majorité a reconnu dans cet exploit du travail, dans cet enrichi de la misère de toute une population, son chef et son maître, et par 338 voix contre 175 la Chambre a repoussé la demande d'enquête puis validé M. Motte. C'est la honte irrémissible que rien n'effacera.

Petite République, 25 juin 1898.

On le sait, je tiens à Roubaix le premier rang dans l'industrie, le grand renom de la patrie, La hampe du drapeau français.

J'occupe six mille ouvriers, j'en suis l'âme et la providence. Mais s'ils font de la rouspérance, je leur ferme mes ateliers.

Charbonnier est maître chez lui; Je ne veux pas dans mon domaine que ce soit Guesde qui nous mène, dans l'intérêt du bien d'autrui. Jouissons de ma liberté Et de ce droit qui nous les riches, j'ai fait cent mille francs d'affiches, Ça vaut bien d'être député.

Membres de la commission. Vous avez le mandat, Vous savez par expérience Ce que coûte une élection.

Les camélotis et les journaux M'ont coûté les yeux de la tête, Or, en ordonnant une enquête, Vous ne seriez que des fournaux.

Si j'ai fait de la pression C'est au nom de l'oligarchie Et pour sauver de l'anarchie La France et la religion.

En menant ainsi mon bétail J'ai fait ce que je devais faire. Les ouvriers, fille chimère! A moi, c'est ma chair à travail!

CONCLUSION

Enchantés de ce procédé Les droitiers crièrent au vote. Et c'est ainsi que monsieur Motte Fut validé.

J.-B. Clément.

lord Salisbury accueillant quatre à quatre les montants de son échelle.

« Une blanchisseuse ayant lancé à la figure d'un monsieur le mot de Gambronne, fut traitée en justice de paix.

« Ce qui n'empêcha pas que si ce terme consacré et illustré avait été adressé au juge lui-même, il eût coté quelques mois de prison. L'autorité de Cambronne ne nous paraît donc pas suffisante en la matière.

DENTS EN PAPIER

Le rhinocéros et l'éléphant, que l'on pourchassait, si activement depuis des années pour en extraire de coûteux râteliers, vont enfin pouvoir dormir en paix dans leurs foyers profonds.

« La dent en papier est découverte, et l'invention nous arrive d'Allemagne.

« Une solidarité à toute épreuve, cette dent en un blancbeur écossaise et son prix modeste permettra au plus modeste travailleur de s'en offrir un.

CÉLIBATAIRE RECONNAISSANT

Il vient de mourir à Londres, et par testament, il donne sa fortune aux huit femmes qui, dans le courant de son existence, ont refusé ses propositions matrimoniales.

« En repoussant mes offres, dit le testateur, ces dames m'ont permis de mener une vie tranquille, exempté des tracasseries du ménage; je leur dois un remerciement, je le leur donne.

NOUVELLES A LA MAIN

En police correctionnelle : Le Président. — Il me semble que je vous reconnais... Vous avez déjà passé devant moi ?

Le prévenu. — Plusieurs fois, mon président... Mais comme vous avez engraisé... Madame va bien!

« Une dame, sur le point de partir pour la campagne, montre à Taupin l'appareil photographique qu'elle vient d'acheter.

« Vous voyez, dit-elle, j'ai pris ce qu'il y a de plus simple.

Taupin, avec un sourire égaré : « Le plus simple appareil est certainement celui qui vous conviendrait le mieux!

« L'Annuaire des black-boulets : La préface en sera écrite par M. Gervais qui, n'est pas seulement un blackboulet du Suffrage Universel, mais encore — et surtout — un blackboulet de la magistrature.

« Nous tenons de source certaine que M. Battet va éditer prochainement un nouvel Annuaire, intitulé : « L'Annuaire des black-boulets ».

« La dynastie des Rogez vient de faire dessiner ses armes par le peintre ordinaire de S. M., — autrefois royale, — Henri d'Orléans.

Elles portent : « De biberon d'argent sur fond de gueule... paternelle, et veste d'azur sur fond de sable... des illusions électorales.

« Le Libby Cyr, — toujours mené comme un arabe de moutons — recouvert hier matin que Singer avait, au congrès de Lille, crié le mot de Cambronne aux manifestations amonées par les amis de la Calotte contre les députés au Congrès de Londres.

« Or, hier soir, le suffrage universel a répondu : M... à son porte-tourter, plat valet de l'ancien régime, n'est pas un député de l'Internationale jaune.

« Juste retour des choses d'ici-bas : et l'abbé salisseur de papier à cirages fera bien de méditer à l'avance son prochain discours.

« Quand on... crache en l'air, ça vous retombe sur le nez !

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 25 juin 1898

P. résidence de M. DASSONVILLE, vice-président

Corruption de fonctionnaires. — Sous la prévention de corruption de fonctionnaires, avait été traduit à la barre du Tribunal correctionnel, un négociant en métaux de Douai, M. Charles Killeit.

M. Villeot, pour faire passer à Duchy, des fers travaillés à tarifs des fers bruts, offrait du numéraire et des cadeaux aux préposés des douanes. Dans le courant du mois d'avril dernier, il remit à deux agents, M. Huard et Villermet, un billet de banque de 40 fr. en les glissant dans le sous-main de l'un de ces agents.

Mais MM. Huard et Villermet en informèrent leur directeur qui ordonna une enquête. Le Tribunal, après plaidoirie de Me Thiery, a condamné M. Villeit à deux mois de prison et 200 fr. d'amende avec sursis.

Le Tribunal a en outre ordonné la confiscation du billet de 50 fr. au profit des hospices de Lille.

63

était seulement, suivant son expression, « éméchée ».

M. le maire ayant paru désirer opérer lui-même s'assit sur la chaise. Zéphyrine prit place sur le fauteuil.

Selon les procédés classiques, le magnétiseur fixa ses yeux sur le sujet, puis tout d'un coup lui lança en pleine figure des flots de fluide, en joignant l'extrémité des doigts de chaque main et en les écartant brusquement.

Ensuite, les bras étendus, il lui promena les mains devant le visage dans un geste de lente bénédiction.

Zéphyrine regardait d'un air de monsieur qui se livrait à un aussi singulier exercice; et, très intimidée, elle restait immobile, bouche béante.

Le sommeil ne venant point, le magnétiseur dut employer les grands moyens. Il prit la tête de la somnambule entre ses mains, lui ferma les paupières avec les pouces et appliqua son front contre le sien.

les mains derrière le dos; puis, avec la même adresse, sans avoir l'air d'y toucher, il avait apposé dessus le timbre de la mairie.

— Ça y est, fit le maire... et regardez comme elle dort!

En vérité, Zéphyrine ne paraissait pas dans son état normal.

Le vin de son dîner, l'eau-de-vie qui avait accompagné son café, l'émotion, les efforts mouvementés de son opérateur avait produit un effet mystérieux dans son estomac.

Elle avait hâte de voir se terminer la séance, de s'en aller sous l'importé qui prétexte; mais comment y arriver sans compromettre, sans perdre sa réputation de somnambule?

— Consultons-la d'abord sur le passé, dit M. le maire.

brantes.

Le maire était rayonnant.

La Limace aussitôt d'ailleurs.

Il avait trouvé moyen pendant tous ces exercices, de prendre les empreintes des serrures, des portes et aussi d'un tiroir-caisse où il supposait que M. le maire devait placer son argent.

— Quel jobard ! exclama Zéphyrine dès qu'il furent rentrés dans l'entresol.

— Quel brave homme ! répondit La Limace. Sans s'en douter, il vient de me donner un acte de naissance pour Fanfan... Nous étions si embarrassés quand on nous demandait d'où sortait ce petit qu'il importait d'avoir une réponse irréfutible à fournir à ces curieux de gendarmes.

qu'il réclamait, le montard, fit avec un rire ignoble La Limace. Eh bien ! il va être satisfait... Il les a, ses parents chrétiens, et on peut dire qu'ils sont rupins.

Après être resté quelques jours à Moisdon-sur-Landelle, le couple résolut de « faire les villes ».

Grâce à l'acte de naissance de Fanfan et à un magnifique certificat du maire de Moisdon, ils pouvaient aller bravement, sans craindre les gendarmes.

On les vit successivement à Lisleux, à Vire, à Arranches, à Dinan, à Saint-Etienne, à Guingamp, à Morlaix, et enfin ils s'établirent à Brest.

Près de trois ans s'étaient écoulés depuis leur départ de Boulogne... Brest est une excellente ville pour les somnambules.

D'abord, la police n'y est pas tracassière, puis il y a beaucoup de militaires et surtout des marins.

Mais MM. Huard et Villermet en informèrent leur directeur qui ordonna une enquête. Le Tribunal, après plaidoirie de Me Thiery, a condamné M. Villeit à deux mois de prison et 200 fr. d'amende avec sursis.

Le Tribunal a en outre ordonné la confiscation du billet de 50 fr. au profit des hospices de Lille.

« En face de l'entresol, s'était l'affiche d'un bal fréquemment par MM. les matelots et leurs dames, selon les termes de cette affiche, qui annonçait pour eux spécialement le prix d'entrée à cinquante centimes et les danses sans rétribution.

LES DEUX GOSSES PAR PIERRE DECOURCELLE DEUXIÈME PARTIE MAISON ZÉPHYRINE, LA LIMACE ET C^o

VI L'ENFER D'UN ENFANT Toutes les lampes étaient allumées, et sur un grand tapis de feutre placé au milieu de la pièce, un fauteuil et une chaise étaient préparés pour les expériences.

La séance devait avoir lieu à huit clos. Zéphyrine, tant pendant l'absence de son mari « pour passer le temps » qu'après son retour « pour se donner un peu de toupet », avait quelque peu bu. Cependant, elle n'était pas grise; elle